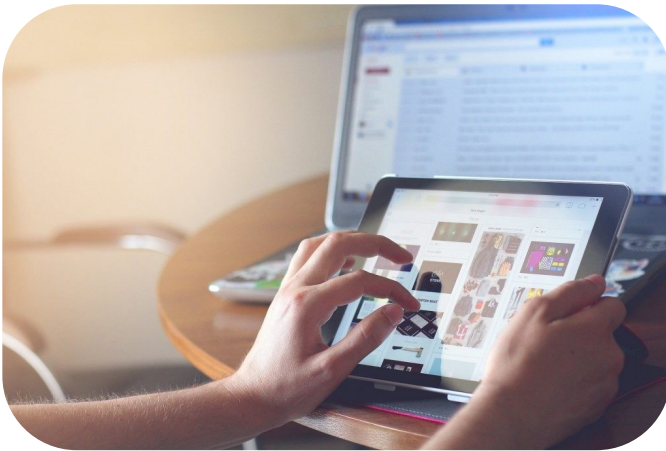


(Cette certification, totale ou partielle est également accessible dans le cadre de la formation tout au long de sa vie et de la Validation des Acquis de l'Expérience)

RNCP40695 / Formacodes 44527 : Médiation numérique 15050 : Mise à niveau numérique 44067 : Animation socioculturelle
44521 : Pédagogie public spécifique 46305 : Sensibilisation médias

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs / Code ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
Certification du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion / Date d'enregistrement 13/07/2025



Objectifs

- Se qualifier à un métier dans la médiation numérique
- Retourner rapidement à l'emploi
- Bénéficier d'un parcours de réadaptation professionnelle avec un accompagnement adapté à ses besoins

Descriptif du métier

Le médiateur numérique accompagne des personnes vers un usage autonome des outils/services numériques courants ou indispensables pour leurs besoins personnels/professionnels.

Dans le cadre et les limites de la médiation numérique, il s'adapte aux publics, utilise un langage et des méthodes accessibles et tient compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Au sein de sa structure ou chez des partenaires, il accueille le public, mène des entretiens, prend en compte les besoins et évalue le niveau d'autonomie numérique de la personne pour formuler avec elle un diagnostic partagé et lui proposer un accompagnement adapté ou l'orienter vers d'autres services du territoire.

Selon les besoins, il conçoit ses ateliers et ses supports pédagogiques, les prépare, aménage l'espace et paramètre les matériels. Il les anime seul ou avec un coanimateur. Il diffuse son offre de service auprès des publics et des structures cibles. Pour l'aide aux démarches administratives en ligne, il propose un accompagnement individuel et, si la demande dépasse le périmètre de la médiation numérique, il oriente la personne vers les acteurs sociaux du territoire.

Sur son territoire, il repère et rencontre les publics éloignés du numérique. Il invite les volontaires à exprimer leur demande d'accompagnement, voire, il les aide.

Il gère des activités de sensibilisation et de prévention des risques numériques à destination de publics de tous âges.

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique son autonomie varie en fonction de l'organisation de la structure. Il travaille seul, en équipe avec d'autres structures ou services. Il est donc en contact avec un grand nombre d'interlocuteurs (salariés, bénévoles de la structure, public accueilli, interlocuteurs des services du territoire).

Emplois et débouchés

Médiateur numérique, conseiller médiateur numérique, conseiller numérique, animateur numérique ou multimédia, il travaille pour des Collectivités territoriales (Maisons France Services, Bibliothèques-médiathèques, Centres Communaux d'Action Sociale, Maisons de l'emploi, Maisons des Jeunes et de la Culture, Missions locales, Établissements éducatifs et médico-sociaux) ou dans le secteur privé (Associations du champ social, de l'insertion et de la solidarité, Tiers-lieux et tiers-lieux numériques, espaces publics numériques, fablabs, Entreprises d'insertion, coopératives, entreprises unipersonnelles)

Prérequis

- Avoir plus de 16 ans
- Pour les bénéficiaires de la RQTH, une orientation professionnelle délivrée par la CDAPH. Pour les autres publics, sur devis et sous réserve d'un financement (nous contacter).
- Stabilité émotionnelle, capacité d'animation (prise de parole en public, en individuel ou en collectif) et sens relationnel (être à l'écoute, sociable), capacités d'adaptation et d'organisation.
- Niveau Terminale ou équivalent, connaissance de l'utilisation d'Internet et des outils bureautiques (Word, PowerPoint...).

A noter : À la fin de la période préparatoire, l'équipe pluridisciplinaire valide l'accès en période qualifiante.

Durée



13 mois

Effectifs



12 personnes

Tarifs

Parcours et hébergement pris en charge par l'assurance maladie sur orientation CDAPH.

Sur devis pour les autres publics ou pour des modules adaptés.

Médiateur Numérique

Titre Professionnel de niveau 5

2/4

(Cette certification, totale ou partielle est également accessible dans le cadre de la formation tout au long de sa vie et de la Validation des Acquis de l'Expérience)

RNCP40695 / Formacodes 44527 : Médiation numérique 15050 : Mise à niveau numérique 44067 : Animation socioculturelle 44521 : Pédagogie public spécifique 46305 : Sensibilisation médias

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs / Code ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
Certification du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion / Date d'enregistrement 13/07/2025

Objectifs et contenus

Période préparatoire

Approfondir sa connaissance du métier, consolider son projet, actualiser ses connaissances en bureautique..

2 semaines de période en entreprise

Partie qualifiante

Activité 1 – Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne

1. Accueillir les personnes et présenter les missions de la médiation numérique
2. Recueillir les besoins, poser un diagnostic partagé et proposer des accompagnements adaptés
3. Concevoir et programmer des accompagnements aux usages numériques
4. Préparer et animer des accompagnements aux usages numériques dans différents lieux et environnements
5. Évaluer ses actions et sa pratique professionnelle

Activité 2 – Accompagner les publics les plus éloignés du numérique dans un réseau territorial

1. Développer un réseau local en lien avec l'inclusion numérique
2. Accompagner aux usages numériques sur les plateformes administratives
3. Aller vers les personnes les plus éloignées du numérique du territoire
4. Sécuriser les pratiques numériques des publics
5. Accompagner les usages numériques des publics spécifiques

9 semaines de période en entreprise

Formateurs et accompagnements



Formation assurée par une équipe de professionnels (formateurs et Conseillers en Insertion Professionnelle, spécialisés dans l'accompagnement des publics en situation de handicap), ayant une expérience professionnelle et technique dans le domaine et titulaire d'un diplôme de la spécialité.

Accompagnements Médico-Psycho-Sociaux pris en charge par une équipe pluridisciplinaire.

Méthode pédagogique mobilisée

Le parcours de formation alterne cours théoriques, mises en situation professionnelle et stages en entreprises.

Lors des éventuelles situations d'apprentissage à distance, une assistance pédagogique et technique est assurée par l'établissement. Le stagiaire en est informé au préalable (modalités de réalisation, contact téléphonique...)

Nos spécificités pédagogiques

Les stagiaires Médiateurs Numérique organisent chaque année des ateliers extérieurs pour différents types de publics (enfants, jeunes adultes, seniors et personnes en situation de handicap) en lien avec les acteurs du territoire..

Nos +, des modules transverses



Compétences clefs



Insertion professionnelle



Activités physiques adaptées

Médiateur Numérique

Titre Professionnel de niveau 5

(Cette certification, totale ou partielle est également accessible dans le cadre de la formation tout au long de sa vie et de la Validation des Acquis de l'Expérience)

RNCP40695 / Formacodes 44527 : Médiation numérique 15050 : Mise à niveau numérique 44067 : Animation socioculturelle 44521 : Pédagogie public spécifique 46305 : Sensibilisation médias

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs / Code ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
Certification du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion / Date d'enregistrement 13/07/2025

Evaluation et modalités d'obtention du Titre

A l'issue de chaque activité, une évaluation en cours de formation est réalisée.

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

À l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury de professionnels. En cas de non obtention du Titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs Certificat(s) de Compétences Professionnelles (CCP) qui composent ce dernier. Sous condition que le titre soit maintenu par le Ministère, le candidat peut capitaliser tous les CCP et repasser son Titre.

Description des modalités d'évaluation par blocs de compétences

RNCP40695BC01 - Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne	
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Accueillir les personnes et présenter les missions de la médiation numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins, poser un diagnostic partagé et proposer des accompagnements adaptés - Concevoir et programmer des accompagnements aux usages numériques - Préparer et animer des accompagnements aux usages numériques dans différents lieux et environnements - Évaluer ses actions et sa pratique professionnelle 	<p>Mise en situation professionnelle : 00 h 30 min La mise en situation professionnelle a lieu à l'issue du questionnement à partir de productions. Le candidat anime une séance de médiation numérique. Les informations concernant les conditions matérielles de la mise en situation sont détaillées dans la rubrique «Informations complémentaires » ci-dessous. Le jury choisit une séance parmi trois séances élaborées par le candidat. Le candidat dispose de 10 minutes pour préparer l'animation, en dehors de la présence du jury. Pendant 30 minutes, le candidat anime la séance. Un membre du jury assure le rôle de la personne qui participe à la séance.</p> <p>Entretien technique : 00 h 15 min L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation professionnelle. Il se déroule en deux temps : - le candidat analyse sa prestation ; - le jury l'interroge au sujet de sa prestation.</p> <p>Questionnement à partir de production(s) : 00 h 35 min Le questionnement a lieu avant la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. En amont de l'examen, le candidat - élabore trois fiches séance pour l'animation de séances de médiation numérique destinées à un public adulte ; - rédige un dossier ; - conçoit un diaporama pour accompagner la présentation du contenu au jury. Le contenu et la forme des productions sont détaillés dans la rubrique « Informations complémentaires » ci-dessous.</p> <p>Avant le questionnement, le jury prend connaissance du dossier et des trois fiches de séance. Il choisit la séance que le candidat anime lors de la mise en situation professionnelle.</p> <p>Le questionnement se déroule en deux parties : - pendant 10 minutes, en s'appuyant sur le diaporama, le candidat présente de façon synthétique le contenu du dossier ; - pendant 25 minutes, le jury le questionne. Le jury dispose d'un guide de questionnement. A la fin du questionnement, le jury communique au candidat la séance à animer et lui transmet la fiche de séance correspondante.</p> <p>Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) : Période dans une structure assurant des prestations de médiation numérique Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du titre prépare ces productions à partir d'une période obligatoire d'une durée totale de 350 heures minimum dans une structure proposant des actions de médiation numérique. Pour pouvoir se présenter aux épreuves du titre, le candidat fournit une preuve de cette période dans une structure proposant des actions de médiation numérique au responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session. La période dans une structure proposant des actions de médiation numérique est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'apprentissage. Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise ces productions à partir de son activité professionnelle.</p> <p>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 20 min</p>

Médiateur Numérique

Titre Professionnel de niveau 5

(Cette certification, totale ou partielle est également accessible dans le cadre de la formation tout au long de sa vie et de la Validation des Acquis de l'Expérience)

RNCP40695 / Formacodes 44527 : Médiation numérique 15050 : Mise à niveau numérique 44067 : Animation socioculturelle
44521 : Pédagogie public spécifique 46305 : Sensibilisation médias

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs / Code ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
Certification du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion / Date d'enregistrement 04/06/2025

Evaluation et modalités d'obtention du Titre (suite)

RNCP40695BC02 - Accompagner les publics les plus éloignés du numérique dans un réseau territorial	
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Développer un réseau local en lien avec l'inclusion numérique Accompagner aux usages numériques sur les plateformes administratives Aller vers les personnes les plus éloignées du numérique du territoire Sécuriser les pratiques numériques des publics Accompagner les usages numériques des publics spécifiques	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min En amont de l'examen, le candidat rédige un dossier projet en quatre parties ; conçoit un diaporama pour accompagner la présentation du dossier au jury. Pendant 20 minutes, en s'appuyant sur le diaporama, le candidat présente de façon synthétique le contenu du dossier projet. Le contenu du dossier est détaillé dans les « Informations complémentaires » ci-dessous. Le jury prend connaissance du dossier projet avant la présentation. Entretien technique : 00 h 40 min L'entretien technique a lieu à l'issue de la présentation du dossier projet. Le jury questionne le candidat à partir de sa présentation et de son dossier. Il dispose d'un guide d'entretien. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

Passerelles et équivalences

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40695BC01 - Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques	RNCP39181 - TP - Responsable d'espace de médiation numérique	RNCP39181BC01 - Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services

Exemple de parcours complémentaires et d'évolutions professionnelles

Licence professionnelle des métiers du numérique, Formateur pour Adultes...

Statistiques (France Compétences : extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles) Pour les résultats de l'ESRP et de ce parcours, se référer au site Internet

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	101	2	64	56	81



admission@esrplamothe.com

www.esrplamothe.com



Louroux-Hodement
03190 HAUT BOCAGE



04 70 06 80 55

M.A.J. 01/10/2025



E.S.R.P. LA MOTHE
Établissement et Services
de Réadaptation Professionnelle

SIRET : 835 086 240 00016
N° d'activité 84030368103